nement. Il a de bonnes raisons pour ce faire, car il appartient à une partie du pays où l'opinion publique est tant soit peu chatouilleuse. Quant à l'hon, procurenr-général du Bas-Canada, loin de vouloir consulter le pays, il a dit, paraît-il, au déjeuner de Montréal, qu'il ne consultait personne quand il s'agissait de prendre une détermination.

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER — C'est très-vrai, je ne consulte personne quand je

veux prendre une détermination.

L'Hon. M. HUNTINGTON—Je dis que l'hon, procureur-général du Bas-Canada ne tient aucun compte des opinions du peuple, sachant mieux que les électeurs mêmes ce qu'il faut au pays. Mais l'intervention de l'hon. président du conseil m'a un peu surpris. Il a été beaucoup trop sévère à l'égard de l'hon, membre pour Peel. Les arguments et l'éloquence de cet hon monsieur ont souffert de la grande amitié qu'il porte au gouvernement, puisqu'il a été jusqu'à dire que des élections générales seraient favorables Mais on n'a point encore au ministère. répondu à un de ses arguments que je vais signaler. Il a dit que vu les dispositions des provinces du golfe et l'ac-cueil favorable que le projet a reçu dans cette chambre, il était inutile de se trop presser. (Ecoutez!) C'est plus qu'inutile, c'est absurde de prétendre que le peuple demande à grands cris que cette mesure soit immédiatement mise en opération. L'hon. membre pour Peel, qui a beaucoup étudié l'opinion publique à cet égard, dit que la plus grande apathie existe parmi le peuple sur cette question. J'ajoute que cette apathie existe même dans cette chambre et que plusieurs membres ont voté sans avoir foi au projet, mais par pures convenances de parti. (Ecouter!) Il fallait prendre un parti; ils ont voté pour la mesure du ministère. L'hon. président du conseil a cherché à nous jeter de la poudre aux yeux pour nous convaincre qu'il n'était point nécessaire de consulter le peuple. L'hon. procureur-général du Haut-Canada a eu recours à un autre moyen, il a cité des précédents. Il a parlé de l'union de l'Irlande, et a cité Pirr. Or, cet homme d'état célèbre a, par plusieurs de ses actes publics qui sont néanmoins admirés en Europe, produit une réaction qui a arrêté pendant plusieurs années le progrès de l'Angleterre. Il en résulta que plusieurs réformistes se joignèrent à l'école de PITT; nos ministres

actuels arrivent au même résultat. Et voilà le précédent qu'on chercher à nous imposer. La France n'est pas aujourd'hui en révolution, mais l'Amérique est en feu. Les ministres nous disent, et on les applaudit quand ils parlent ainsi, que nous avons à choisir immédiatement entre l'annexion et la confédération. Savons-nous si, à leur retour d'Angleterre, nos ministres trouveront pas le drapeau des Etats-Unis flottant sur la citadelle ? (Ecoutes! écoutez!) Le danger, sous ce rapport, n'est pas plus grand que lors de la formation du ministère actuel au printemps dernier. Lorsque l'hon. chevalier qui est le chef de l'administration, nous proposa la combinaison actuelle il ne nous dit pas : " Le ministère ou l'invasion!" Le gouvernement ne nous menaça pas de l'annexion si nous rejettions son programme. Ces menaces sont dues aux difficultés que les hon messieurs ont rencontrées depuis le mois de juin dernier. monsieur l'ORATEUR, cette habile manœuvre aboutira, malgré tout, à une réaction conservatrice dans le pays. Me fera-t-on croire que des membres réformistes ont voté sincèrement l'abandon du principe électif dans le conseil, ce principe si cher à tous les libéraux! Ab uno disce omnes! L'hon. procureurgénéral du Haut-Canada, peut, comme chef des conservateurs, se réjouir de la réaction qui se prépare. Il nous a cité une des époques les plus sombres de l'histoire d'Angleterre,-époque où les tories, profitant de la révolution française, gouvernèrent l'Angleterre pendant cinquante ans et retardèrent d'autant son progrès. C'est à cette époque que l'hon, procureur-général va chercher ses précédents. Allons-nous, par une vaine crainte du peuple américain, renouveller en Canada les abus réactionnaires du temps de PITT en refusant de consulter le peuple? (Ecoutez!) Au printemps dernier, le pays fut surpris du tremblement de terre politique qui eut lieu. A l'étonnement général on répondit que la combinaison nouvelle était nécessaire pour la défense du pays. Et maintenant, lorsqu'on demande l'appel au peuple, on nous dit que des précédents s'y opposent et on cite l'union de l'Ecosse et de l'Irlande; ces arguments doivent avoir un effet magique principalement sur l'hon. ministre de l'agriculture. On nous dit encore d'accepter sans délai le projet, parce que cette belle occasion ne se représentera jamais. Or, monsieur l'ORA-TEUR, le principe qui guide l'opposition est